



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ARC

10 Février 2018

10 h 00 Avenue du Maréchal Leclerc à Gaillon

Présents : Yves Domergue, Louis Lemel, Lucien Voydie, Pierre Montreuil, Jessica Jehan Boulanger, Pascal Lainé.

Absents excusés : Guillaume Gouel, Martine Hachet

Objet de la réunion :

- élection bureau
- bilan A.G. 2017
- programme saison 2018
- point projets
- point site
- divers

1/ Élection bureau

A la suite de l'Assemblée Générale 2017, le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le bureau de l'ARC.

Ont été élus à l'unanimité :

Président : Yves Domergue

Vice-Président : Guillaume Gouel

Secrétaire : Louis Lemel

Trésorière : Martine Hachet

Trésorier adjoint : Lucien Voydie

Yves se charge de déposer les nouveaux statuts ainsi que la nomination du nouveau bureau de l'ARC à la préfecture.

2/ Bilan A.G. 2017

L'ARC compte à ce jour 61 adhérents à jour de leur cotisation. Lucien Voydie est désigné pour se charger de la gestion de la liste des adhérents et engager une action de promotion des adhésions.

3/ Programme saison 2018

Le programme de la saison 2018 est à retrouver sur la page « événements à venir » sur le site de l'ARC.

Pascal Lainé annonce une animation supplémentaire proposée par la ville de Gaillon. Une représentation théâtrale de la comédie « Le Songe d'une nuit d'été » de William Shakespeare par les élèves de l'Académie Internationale des Arts du Spectacle (AIDAS) de Versailles, se tiendra dans la cour d'honneur du château de Gaillon le vendredi 18 mai 2018 en soirée. Cet événement sera ouvert gratuitement au public.

Jessica Jehan annonce une conférence proposée par le Cercle d'Etudes Vernonnais le jeudi 19 avril 2018, 20h30, à l'Espace Philippe Auguste à Vernon sur le sujet suivant : « Gaillon et son château : une approche historique et archéologique » par Dominique Pitte.

4/ Point Projets

Les animations proposées par l'ARC pour la saison 2018 sont en cours de préparation.

5/ Point site

Le site de l'ARC sera mis à jour :

De nouvelles modifications restent toutefois à apporter :

- Jessica se charge de trouver de meilleures photographies pour illustrer les différents points du « Circuit de Visite »
- Il est décidé d'enrichir la page « événements passés » par les sujets suivants : les fouilles archéologiques, les animations théâtralisées et le timbre consacré au château.
- Il est décidé de remplacer la page « Webographie/Sites liés » par « Liens » pour associer le nouveau site de la Ville ainsi que la page

Facebook Association pour la Renaissance du Château gérée par Guillaume.

A noter que le Procès Verbal de l'A.G. 2017 est disponible sur la page « Informations aux adhérents ».

Le conseil remarque que la banque de données 1808-1946 est au point mort depuis l'ouverture du site. Yves demandera à Jean-Louis Breton s'il pense enrichir le chapitre concerné.

6/ Divers

Lors de la cérémonie des vœux du maire de Gaillon, Yves a sollicité le député Bruno Questel pour lui proposer une visite du château. Un courrier lui a été adressé dans ce sens avec l'accord du maire. Lors de la cérémonie des vœux, le maire a indiqué son souhait de créer courant février, un comité de pilotage chargé de faire des propositions pour développer l'attractivité du château réunissant les principaux acteurs consacrés au château. L'ARC, représenté par Yves et Lucien y est conviée. Jessica a émis son souhait de pouvoir en faire partie, demande en sera faite auprès du maire.

Jessica a présenté un document de travail d'une réflexion approfondie sur le château. L'ensemble du CA salue son travail qu'elle souhaite compléter et enrichir.

Jessica souhaite que l'ARC s'intéresse davantage à la vie associative. Les membres de l'ARC sont autant de personnes potentielles qui peuvent faire venir leur entourage au château pour une visite. De plus, il serait intéressant de réserver une journée de visite au château aux adhérents de l'association, comme cela a été fait il y a quelques années.

Lucien envisage de programmer une séance de nettoyage au château avant l'ouverture de la saison. Pour information, la saison 2018 d'ouverture du château commence le samedi 31 mars et termine le dimanche 30 septembre.

L'ouverture des toilettes visiteurs aménagées dans l'aile d'Estouteville (travaux en cours) est toujours prévue pour fin mai 2018.

L'accès pompier au château de Gaillon est un sujet très problématique qui interdit l'accès au 2^e et 3^e étage du Pavillon d'entrée lors des JEP. Le Conseil interrogera la Conservateur sur l'étude du sujet.

Sur le sujet de l'identité visuelle du château, Yves se charge de relancer la mairie de Gaillon pour rappeler à M. Rochas de solliciter la Direction du Patrimoine pour la mise en œuvre du projet.

Sur le sujet des médaillons, Lucien se charge d'adresser un courrier à M. Rochas pour avoir son appui sur un potentiel retour des médaillons aujourd'hui conservés au Musée des Antiquités de Rouen.

Lucien, après avoir reçu l'accord de la mairie de Gaillon, assurera une visite guidée du château pour des étudiants de l'institut Ergapolis le samedi 24 février prochain.

RDV est pris par Yves et Lucien pour se retrouver lundi 12 février à 11h au château pour recevoir un peintre et négocier un devis afin de remettre à neuf les cimaises.

Prochaine séance du CA prévue le **samedi 17 mars 2018**, 10h,
Avenue du Maréchal Leclerc à Gaillon.

LEMEL Louis
Secrétaire